

## **École François Lucas**

le communal – 31430 Saint-Elix le château

ce.0310814s@ac-toulouse.fr

tel : 05 – 61 – 87 – 62 – 30

### Procès-verbal – 16 octobre 2017 Conseil d'école n°1 de St-Elix le château

#### Membres présents :

<i>Enseignants</i>	<i>Représentants des parents</i>	<i>Représentants mairie</i>
M. MALBOUYSSOU, Directeur, CP-CE1 M <sup>me</sup> VIGNAUX, PS-MS M <sup>me</sup> MALBOUYSSOU, GS/CP M <sup>me</sup> VARACHAT, CE2-CM1 M <sup>me</sup> JEAN, CM1-CM2 M <sup>me</sup> DEFRANCQ, décharge directeur + complément CM1-CM2	M. FAGOT M <sup>me</sup> MICHAVILA M <sup>me</sup> BION M <sup>me</sup> SOULISSE M. MARTIN Mme BARON	M DEPREZ, maire St-Elix Mme LAVIGNE, conseillère municipale
Invitées		
M <sup>me</sup> MICALÉF, Directrice ALAE		

Absents excusés : M. CHAUSSARD (IEN), Mme Chappe (conseillère municipale St Elix), M. Capblanquet (maire de Marignac) et ses adjoints.

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Tour de table
2. Effectifs et répartition
3. Règlement intérieur (lecture + vote)
4. Sécurité (PPMS + évacuation incendie)
5. Aménagements et réflexions suite à la conférence de Claire Leconte :  
     Rythme des enfants : sieste, temps du repas, TAP...  
     Vers de nouveaux horaires pour la rentrée 2018 ?
6. Projets et sorties pour l'année scolaire 2017-2018
7. ALAE + TAP (parole à Lisa)
8. Bilan financier
9. investissements mairie et interventions
10. Présentation du projet A.P.C.
11. carnet de suivi et LSU

### 1 Présentation des membres de l'équipe éducative

Voir tableau des présents et absents

### 2 Effectif et organisation pour la rentrée 2017

	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Scolarisés dans l'école en 2017-2018	0	13	11	9	<b>33</b>	26	11	15	22	9	<b>83</b>

Soit 116 élèves à la rentrée, répartis comme suit :

PS / MS	GS / CP	CP / CE1	CE2 / CM1	CM1 / CM2
Mme Vignaux	Mme Malbouyssou	M. Malbouyssou Mme Defrancq	Mme Varachat	Mme Jean Mme Defrancq
24 élèves	23 élèves	23 élèves	23 élèves	23 élèves

M. MALBOUYSSOU et Mme VARACHAT étant habilités pour l'enseignement de l'espagnol, des décroisements sont organisés entre les classes suivantes :

M. Malbouyssou prend la classe de GS/CP pendant que Mme Malbouyssou fait « questionner le monde et le vivant » avec les CP/CE1.

Mme Varachat prend la classe de CM1/CM2 pendant que Mme Jean fait EPS avec les CE2/CM1.

### 3 Mise à jour et ratification du règlement intérieur

Cf Règlement en annexe.

Lecture du nouveau règlement intérieur après modifications.

Ajout dans l'article 7, respect des locaux.

Validation du règlement par vote à l'unanimité.

### 4 Sécurité

3 exercices évacuation incendie : le 1er a été réalisé le 18 septembre. Pas de soucis particulier. Pour les 2 prochains exercices, les élèves ne seront pas prévenus à l'avance.

2 exercices P.P.M.S. À mettre en place : 1 exercice intrusion ou attentat (problème grave dans les environs de l'école) et 1 exercice PPMS risque naturelle.

L'exercice intrusion sera réalisé début novembre, après discussion avec les élèves et information des parents.

Problème avec les portes coupe-feu qui ne se ferment pas totalement entre le couloir élémentaire et les toilettes. M. le maire est au courant et essaye de contacter l'entreprise qui effectué la pose.

## 5 Aménagements et réflexions sur les rythmes des enfants

### **Aménagements :**

Le temps de sieste a été réadapté aux rythmes des enfants : Ceux-ci sont couchés directement après le repas, vers 12h45. Si l'enfant ne s'endort pas au bout de 45 minutes, il est relevé et confié à un animateur.

Nous avons proposé aux familles des élèves de maternelle de nous faire connaître les besoins de leur enfant concernant le sommeil. Même les élèves de GS peuvent se voir proposer un temps de sieste si l'enfant est un « gros dormeur ». Nous n'avons pas eu de retour pour l'instant. Il est important de comprendre que faire la sieste ne signifie pas « être un bébé ou un petit ».

Pour les enfants qui mangent au 1er service, temps calme de 15 minutes juste après le repas puis activités.

Pour ceux qui mangent au 2<sup>nd</sup> service, possibilité de réaliser un temps calme d'un quart d'heure avant de passer à table ?

Au niveau des TAP, il faut privilégier les activités calmes où les enfants peuvent se poser sans s'agiter. Les activités sportives sont plus risquées, surtout avec les plus jeunes, car faible niveau de vigilance durant cette période.

Avant les récréations, si la classe est agitée il y a plus de risque d'accident. Ne pas hésiter à les poser 2 minutes et veiller à sortir de manière calme et le moins bruyamment possible. Le couloir n'est pas un espace de jeu.

### **Rythme de la semaine :**

Au sein de la communauté de commune cœur de Garonne, volonté de faire passer en priorité le bien-être des enfants et le respect de leurs rythmes, ce qui implique de rester sur 4,5 jours d'école par semaine.

Cela rejoint la volonté des enseignants qui préfèrent favoriser 5 matinées dans la semaine, période où les élèves sont plus disponibles pour les apprentissages.

Pour les familles qui trouvent que leurs enfants sont plus fatigués, Claire Leconte rappelle qu'il est important de veiller à coucher les enfants toujours à la même heure (y compris le weekend) et l'école n'est pas la seule source de fatigue de l'enfant (activités extra-scolaires le soir, fête...)

Du côté de l'équipe enseignante, nous sommes également intéressés par la proposition de Claire Leconte (déjà testée avec de bons résultats) qui consiste à faire 3h30 les matins( de 8h30 à 12h) car l'attention des élèves est la plus élevée sur cette période de la journée et le niveau de vigilance ne redevient jamais aussi élevé dans l'après-midi.

Comme nous avons 2 services de cantine, il faudrait voir si l'on peut faire manger les enfants en 1h50 pour reprendre la classe à 13h50 ou 14h.

Pour les après-midi, il y a plusieurs possibilités à étudier mais celle sur laquelle tous les membres présents se retrouvent est la suivante :

Faire classe 3 jours de 14h à 16h10 et une après-midi « libérée » par semaine pour les TAP et l'APC.

A vérifier : Faut-il absolument un PeDT pour faire valider ce projet.

Cela est encore en réflexion et doit être étudié en partenariat avec la mairie, la MJC et les parents d'élèves avant fin novembre.

Si nous souhaitons faire une proposition de modification de la semaine, il faudra le faire impérativement avant le 8 décembre.

Voici le calendrier des prochaines échéances :

- jeudi 19 novembre : Réunion des maires de la communauté de communes ;
- après les vacances : Réunion entre partenaires pour définir ensemble les horaires de l'école que nous souhaiterions mettre en place à la prochaine rentrée scolaire ;
- Mi-novembre : Réunion d'information pour les familles sur les horaires envisagés pour la rentrée ;
- Fin novembre : conseil d'école exceptionnel pour faire valider le projet.
- Aux alentours du mois de mars, nous devrions connaître la réponse du Directeur Académique et les horaires à la rentrée de septembre 2018.

### 6 Projets et sorties prévues pour l'année 2017-2018

Projet commun à toutes les classes autour du respect de la différence : Littérature, EMC, art visuel...

Des séances d'EMC sont parfois organisées en mélangeant les classes du CP au CM2 afin que tous les élèves apprennent à mieux se connaître et s'écouter, quelque soit l'âge de chacun. Travail sur les règles de la cour durant la période 1 afin que les élèves s'approprient cet espace et ce temps en faisant en sorte que les enseignants imposent le moins de choses possibles. Cela les responsabilise face à leurs engagements.

Spectacle de marionnette le 9 novembre pour les PS-MS-GS-CP-CE1

Classe lecture autour de l'auteur Rémi Courgeon : mi-décembre pour les CP-CE1 et début février pour les GS-CP + rencontre avec l'auteur mi-février. Plus d'informations à venir.

Séquence natation pour les GS-CP-CE1 les jeudis, du 8 mars au 3 mai (7 séances). Besoin de parents agréés.

Séjour de fin d'année 3jours/2nuits à Valrance pour les GS-CP-CE1 sur le thème du moyen-âge (différence avant/aujourd'hui).

Cycle 3 : Sortie au musée Abbal dans le cadre du PEAC ;

Concert des JMF (sûrement le 9 avril à Muret)

Classe verte à Artigue, à dominante astro et découverte du milieu montagnard.

Sortie vélo en fin d'année ? A réfléchir. Vérifier si les CE2 pourront accompagner le reste de la classe.

Sorties à la bibliothèque de Marignac, 1 fois par période pour les GS jusqu'au CM2, puis une fois en fin d'année pour les PS-MS.

Évènements :

Soirée Halloween 13/10 ALAE. Soirée très agréable avec une belle participation.

Bourse aux vêtements organisée par Pelmel au bénéfice de l'école. Grande réussite !

Prochaine bourse le weekend du 7 avril 2018.

Bénéfice de 1444€ ! Un grand merci à celles et ceux qui ont assuré cet événement.

Photo de classe le jeudi 9 novembre matin.

Goûter d'hiver fourni par la mairie le 22 décembre, chorale avec les parents. Jeux de cour offerts par l'association PelMel et commandés par les élèves.

Carnaval et Loto de l'école 17 mars

L'Elixathon le samedi 2 décembre : course au profit du téléthon.

Concert dans le cadre de Clarijazz – date à définir

Sortie PS-MS : cinéma (les petites casseroles) et sortie de fin d'année (à définir).

Un mur virtuel (Padlet) est mis en place avec des photos d'activités réalisées en classe et régulièrement mis à jour. L'adresse a été communiquée via le cahier de liaison.

La mairie de Marignac a fait savoir qu'elle soutenait les projets menés par l'école et participe au financement des séjours avec une subvention exceptionnelle au prorata du nombre d'élèves résidant à Marignac.

### **7 ALAE – TAP**

Parole à Lisa Micalef – Directrice ALAE  
cf pièce jointe

### **8 Bilan financier**

*Voir pièce annexe*

Les personnes présentes précisent que c'est grâce aux subventions et à la coopérative scolaire que toutes les sorties et les spectacles sont possibles. Il n'est pas demandé de participation financière en début d'année, mais il est fortement souhaitable que chacun puisse s'investir dans les événements organisés par l'association Pelmel qui œuvre intégralement au bénéfice de l'école.

### **9 Investissements mairie et interventions**

#### **Achats :**

Achat d'ordinateurs fixes pour les classes et la direction.

M. Fagot a la possibilité de nous donner 4 ordinateurs portables pour compléter la classe mobile, ce qui nous permettrait de travailler en classe entière sur les ordinateurs portables.

Envisager l'achat d'un vidéoprojecteur pour la classe des CE2-CM1.

#### **Travaux réalisés :**

Installation du vidéoprojecteur dans la classe de Mme JEAN.

Remplacement de la barre de la porte coupe-feu au niveau des toilettes.

En cours : connexion internet défectueuse.

#### **Travaux à réaliser :**

Finaliser l'installation du vidéoprojecteur (câble à cacher)

Problème acoustique dans les classes côté élémentaire : Mettre en place un système acoustique dans les classes d'élémentaire pour réduire la nuisance sonore. Cela génère un stress qui s'accumule toute la journée. Beaucoup d'élèves se plaignent de maux de tête, de fatigue

excessive. Les enseignants fatiguent également plus vite et cela a forcément une influence sur nos rapports aux élèves et à la gestion de la classe.

Volets roulants (PS-MS / CP-CE1/ CM)

Envisager un endroit pour stocker les jeux de cour.

Paroi de douche à installer côté maternelles.

Remplacer les toilettes élémentaires trop petites pour les élèves.

) 10 **A.P.C.**

Les séances d'APC se déroulent les mardis et jeudis entre 13h20 et 14h05 (45min). Cette année, ces séances serviront à l'aide aux élèves en difficultés, apprendre à apprendre (méthodologie), découverte des langues européennes pour les CM et actions en lien avec le projet d'école en partenariat avec la MJC en fin d'année (théâtre, chorale, cirque).

Une demande d'autorisation de participation a été diffusée en début d'année. Les parents des élèves concernés sont informés une semaine avant des dates et du type de travaux menés.

) 11 **Carnet de suivi et LSU**

En ce qui concerne le retour des apprentissages aux familles, les maternelles auront comme l'an passé le carnet de suivi que les parents auront à disposition 2 fois dans l'année.

Pour les élémentaires, il s'agit du LSU (livret scolaire unique du CP au collège) qui sera complété 3 fois dans l'année et remis aux parents.

*Lundi 16 octobre 2017, fin de séance à 19h40*

*Le président  
M. MALBOUYSSOU*

*Le secrétaire de séance*